

La Chine et le péril japonais

Avez-vous jamais eu, lecteur, une conversation avec un Japonais sur le «péril chinois»?

Si oui, vous avez été frappé par l'analogie entre son argumentation et celle d'un Allemand pur sang, quand celui-ci explique la nécessité où s'est trouvé l'Empire germanique à s'engager, en 1914, dans une «guerre de défense».

«Nous avons peur, assurent les Japonais, de cette puissance formidable que représentent ces populations compactes de 400 millions de Chinois». Et, parce que les Japonais ont «peur», ils tiennent à tracasser et à terroriser les Chinois, à mettre la main sur des régions habitées par ceux-ci, sur des lignes de chemins de fer et des gisements miniers, bref, à condamner la Chine à la vassalité.

La politique impérialiste japonaise en Extrême-Orient, ressemble donc singulièrement à l'ancienne politique impérialiste allemande en Europe. Et comme toute politique bien avisée repose en dernier lieu, sur des bases économiques, cette politique impérialiste a été justifiée de part et d'autre, par les besoins qu'ont éprouvés le Japon et l'Allemagne, de trouver de nouveaux débouchés pour leurs industries et leur commerce et de pousser à l'extension de leurs territoires pour y écouler leur surplus de population [[Voir, par exemple, la politique extérieure du Japon expliquée par le japonais K.-K. Kawakami, dans son livre *Japan in World Politics*, Macmillan C°, Londres et New-York. Pour lui aussi cette politique est basée sur «l'instinct de la préservation» (*instinct of self-preservation*). Le grand motif qui a poussé le pays «a été animé par le sentiment instinctif que la situation de son petit archipel, surpeuplé, doté seulement de ressources restreintes, était menacé à la fois de l'extérieur et de l'intérieur». La voie de sa préservation se trouve pour le Japon, affirme l'Auteur dans sa «solution de la

question chinoise». La politique «l'Asie aux Asiatiques» que préconise M. Kawakami, semble vouloir dire pour lui: «L'Asie aux Japonais».]].

Et ce n'est pas seulement la politique générale des deux Empires qui se ressemblait, mais également les procédés d'exécution, la tactique gouvernementale appliquée des deux côtés. Les sujets japonais résidant en Chine, étant soumis, ces dernières années, à la juridiction japonaise, et les autorités chinoises ne pouvant exiger d'eux l'obéissance à la loi sans l'approbation du consul japonais (sans réciprocité, naturellement, quant aux citoyens chinois résidant au Japon), le Japon a eu toute liberté d'organiser l'espionnage en Chine, tout comme le gouvernement allemand organisait avant la Grande-Guerre l'espionnage en Angleterre, en France, aux États-Unis. Les Japonais ont donc pu fomenter à leur aise des conflits dans la Jeune République chinoise, tout comme les Allemands fomentaient des conflits en Europe, en Amérique, et un peu partout.

Enfin, c'est l'Allemagne de Guillaume II qui à directement servi de modèle au pays du Mikado, quant à la politique à suivre en Chine: c'est l'Empire allemand qui a le premier exigé ce qu'on a baptisé sa «sphère d'influence», particulière sur la province chinoise du Chantoung, après l'occupation de Kiao-Tchéou en 1898; les autres grandes puissances ont suivi, réclamant chacune sa «sphère d'influence»; mais toutes ont été dépassées, dans leurs passions, par l'avidité Japon, la nation parvenue de l'Extrême-Orient [[Même au point de vue des cruautés commises dans l'exécution d'une doctrine de conquête nationale, le Japon paraît avoir tenu à suivre l'exemple prussien: la délégation chinoise à Paris se trouve en possession d'un fort dossier, consistant en six volumes de pétitions et de plaintes concernant les outrages et les cruautés commises par les troupes japonaises dans le Chantoung. Parmi les cas énumérés, figurent des exemples de destruction entière de villages et d'assassinat

inexcusable.]].

[|* * * * *|]

La Chine, la plus ancienne de toutes les nations du monde, est assurément aussi parmi les plus paisibles: c'est l'adhérent modèle de cette future Ligue des Nations où tous les différends se résolvent à l'amiable, par l'arbitrage et sans effusion de sang. Cela tient à son histoire de milliers d'années, à l'éducation philosophique et morale de ses masses populaires. «Tous entre les quatre mers sont des frères», est une conception chinoise plus ancienne que la conception chrétienne de la fraternité universelle, et, malgré le fait que la République chinoise est d'origine très récente, les populations chinoises ont été nourries pendant des siècles dans les principes de la démocratie [[Faits rappelés dans une brochure de propagande publiée par des associations chinoises de Paris et de Londres sous le titre: *China and the League of Nations*, pages 5 et 8.]].

Les ressources naturelles du pays sont immenses, aussi bien au point de vue industriel, car il possède de riches gisements minéraux, qu'au point de vue agricole. Le Chinois est bon ouvrier, intelligent et laborieux; mais les masses sont pauvres et peu instruites; la technique industrielle n'y est pas très développée dans les grands centres, et les moyens de communications et de transports modernes font encore par trop défaut: bref, la Chine est un Eldorado pour l'exploitation capitaliste sur une échelle gigantesque.

D'autre part, depuis des siècles, la civilisation chinoise s'était répandue au Japon, en Corée, au Siam, et dans l'Annam, loin au-delà des limites de l'Empire céleste proprement dit. Jusqu'à une époque relativement récente, il se pouvait donc y avoir question d'une domination japonaise en Chine, et les deux peuples vivaient en paix.

C'est le militarisme japonais établi sur le modèle du

militarisme. occidental qui a changé les rapports amicaux entre eux. Vaincu dans la guerre chino-japonaise de 1894 – 95, le colosse chinois ne pensait pas à la revanche, mais s'étant rendu compte de l'état arriéré du pays, il criait aux «réformes» dans toutes les directions de la vie politique et sociale.

Pendant ce temps, le vainqueur a tenu à envenimer, de plus en plus et constamment, les relations entre voisins, et l'état d'animosité s'est accentué surtout depuis 1905, après la conclusion de la guerre russo-japonaise.

Ayant été victorieux d'une grande puissance européenne, le Japon a commencé à se croire le maître de toute l'Asie. D'abord et avant tout, l'Empire chinois a dû transférer au Japon tous les droits dont jouissait, avant la guerre, la Russie en Mandchourie. Ce n'était pas un devoir trop lourd pour les Chinois qui n'avaient vu qu'avec mécontentement l'influence croissante de l'Empire moscovite dans l'Asie du Nord. Mais le Japon allait toujours plus loin dans ses exigences et son attitude est devenue de plus en plus agressive.

Le déclenchement de la Grande, Guerre européenne a donné au Japon une occasion sans égale pour imposer sa domination au voisin plus faible, moins militarisé. En effet, les grandes puissances européennes se trouvaient aux prises dans une lutte à mort, et les États-Unis ne se trouvaient pas encore en position pour intervenir d'une façon effective en faveur de la Chine.

Sous le prétexte de remplir son rôle d'allié vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de vouloir enrayer les causes de troubles futurs en Extrême-Orient, les troupes japonaises allaient déloger les Allemands de Kiao-Tchéou. Puis, non content de se substituer à l'Allemagne, le Japon étendait la zone militaire d'occupation, en faisant des réquisitions arbitraires, en chassant les autorités civiles de la province et en s'emparant

des voies ferrées et des mines, loin au delà de la ligne de démarcation.

Subitement, en pleine guerre internationale, le 18 janvier 1915, donc tôt après la chute de Kiao-Tchéou, le Japon envoyait au Président chinois Yuan-Shi-Kai **ses fameuses 21 demandes**, et le forçait à en signer le plus grand nombre, tout en réservant le reste pour de futures négociations. Le traité du 25 mai 1915, fut imposé ainsi à la Chine qui n'a jamais cessé de protester contre l'arrogance de l'impérialisme japonais.

L'espace nous manque ici pour entrer dans un examen détaillé des principales exigences du Japon; disons seulement qu'elles soumettent le peuple chinois. à la vassalité économique et politique du Japon.

L'attitude des Alliés

Mais la situation en Extrême-Orient est devenue particulièrement alarmante pour la Chine et précaire au point de vue international, depuis la décision de la Conférence de la Paix de Paris, accordant la province chinoise du Chantoung au Japon.

Par son occupation de l'île de Formose située à proximité de la province chinoise de Fou-Kien, par son annexion de la Corée et par ses privilèges sur la Mandchourie et la Mongolie, la situation du Japon est déjà au plus haut degré menaçante pour la Chine.

En donnant aujourd'hui au Japon la province du Chantoung, les Alliés lui ont livré la clef de tout le littoral nord de la Chine et ils ont mis Pékin sous une menace immédiate, dans le cas d'une agression japonaise.

Ne nous occupons pas de la question de savoir si le traité de 1915 est légalement défendable; il est en tout cas injuste au

point de vue du droit des nations de disposer de leur sort et au point de vue international, il restera condamné au même titre que les fameux traités de Bucarest et de Brest-Litovsk.

Cependant, la Conférence de la paix a ratifié des points essentiels du traité que le Japon avait réussi à imposer à la nation voisine; c'est contre cette ratification que nous devons protester au nom même des principes wilsoniens qui ont été à la base des négociations de la paix mondiale et dans l'intérêt international des peuples.

On sait quelle tempête d'indignation les clauses du Traité de Versailles, relatives à la Chine, ont soulevé aux États-Unis.

La Commission sénatoriale avait décidé en août dernier que le mot «Japon» devrait être remplacé par le mot «Chine» dans les articles 156, 157 et 158, ceux concernant le Chantoung.

La Commission exigeait. donc que l'article 156 commençât ainsi:

«L'Allemagne renonce, en faveur *de la Chine*, à tous ses droits, titres et privilèges – concernant notamment le territoire de Kiao-Tchéou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins, – qu'elle a acquis, en vertu du traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898, et de tous autres actes concernant la province du Chantoung.»

De même pour les autres articles se rapportant aux revendications présentées par les délégués chinois dans leur mémoire de février 1919, la Commission sénatoriale américaine proposait, pour plusieurs des droits ou propriétés que l'Allemagne a dû céder, que la cession ait lieu en faveur de la Chine et non pas du Japon.

L'opinion américaine réussira-t-elle à imposer sa volonté? Il est vrai que le rejet du Traité de Versailles par le Sénat américain ou que tout changement de son texte annuel entraînerait des difficultés internationales insurmontables.

Trouvera-t-on un pis-aller? Laissera-t-on au Japon le temps de restituer sans plus le Chantoung à la Chine, sans attendre une décision nette sur ce point de la Conférence de la paix?

En tout cas, il faut que le scandale cesse. Il faut écarter le danger, déjà prévu comme imminent que la Chine soutenue par les États-Unis et peut-être, dit-on, par l'Angleterre et les colonies anglaises du Pacifique, déclarent la guerre au Japon impérialiste et que la «paix internationale et durable», qu'on a attendue de la Conférence de Paris, soit compromise avant même que cette conférence ait terminé ses séances.

Notons bien qu'il s'agit ici d'un problème vital, non seulement pour la Chine; mais aussi pour les États-Unis, et dont la portée dépasse de loin toute influence personnelle d'un Président Wilson ou d'un sénateur Lodge.

L'industrie américaine, comme l'industrie anglaise, ont le plus haut intérêt à la libre entrée en Chine et sur tous les marchés de cet immense continent d'Asie où tout est à réorganiser et qui renferme encore des trésors naturels incommensurables. «L'Asie aux Japonais» est bien la dernière des maximes que pouvaient favoriser ou tolérer les grandes puissances capitalistes. Et nous, qui ne jugeons pas les problèmes du point de vue capitaliste, mais du point de vue idéaliste du droit des peuples à l'existence libre, et de leur fraternisation internationale, nous devons avouer que cette fois, nos sympathies seront avec ceux qui pourront enseigner au gouvernement japonais que la force des armes, l'arrogance nationale et les ruses de la diplomatie ne suffisent plus à un État pour pouvoir dominer le monde et tyranniser les peuples voisins.

Christian Cornélissen